

VISITES D'ETUDES DU REFJ 2018

PRÉSENTATION, CALENDRIERS ET CONDITIONS REQUISES

1. VISITES D'ÉTUDE À LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE (CJUE)

Présentation

Les visites d'étude auront lieu au siège de la Cour de Justice de l'Union Européenne. Le but des visites d'étude est de permettre aux participants d'avoir une meilleure connaissance des pouvoirs, organisation et fonctionnement de la Cour. Le programme des visites comprendra notamment :

- Des présentations sur les compétences, les procédures et la jurisprudence de la Cour
- La possibilité d'assister à une audience de la Cour

Conditions

Pour participer aux visites d'étude, vous devez être :

- Juge, procureur ou formateur judiciaire

Calendrier

Cinq visites seront organisées en 2018 à la CJUE :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places
19 – 20 mars	Luxembourg	1,5 jours	Anglais	40
28 – 29 mai	Luxembourg	1,5 jours	Anglais	40
2 – 3 juillet	Luxembourg	1,5 jours	Français	40
10 – 11 septembre	Luxembourg	1,5 jours	Anglais	40
9 – 10 octobre	Luxembourg	1,5 jours	Anglais	40

Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 180 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée de la visite d'étude. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous condition de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau.

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **vendredi 9 février 2018, 18h (heure de Bruxelles)**.

2. VISITES D'ÉTUDE À LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME (CEDH)

Présentation

Les visites d'étude auront lieu à la Cour Européenne des Droits de l'Homme. L'objectif de ces visites est de permettre aux participants d'avoir une meilleure connaissance de la CEDH, de son fonctionnement et de sa jurisprudence. Le programme des visites comprendra notamment:

- Des présentations sur la Convention européenne des Droits de l'Homme, les procédures de la Cour, le fonctionnement du greffe et le traitement des requêtes
- Une rencontre avec un Juge de la Cour
- La possibilité d'assister à une audience.

Conditions

Pour participer aux visites d'étude, vous devez être :

- Juge, procureur ou formateur judiciaire

Calendrier

Cinq visites d'étude seront organisées en 2018 à la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
12 - 14 mars	Strasbourg, France	2,5 jours	Anglais	35
26 - 28 mars	Strasbourg, France	2,5 jours	Français	35
18 - 20 juin	Strasbourg, France	2,5 jours	Anglais	35
5 - 7 novembre	Strasbourg, France	2,5 jours	Anglais	35
3 - 5 décembre	Strasbourg, France	Strasbourg, France	Anglais	35

Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 190 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée de la visite d'étude. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous condition de la réception des justificatifs de transport par le Réseau.

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **vendredi 9 février 2018, 18h (heure de Bruxelles)**.

3. VISITES D'ÉTUDE AU SEIN DES INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

Présentation

Les visites d'étude auront lieu à la Commission Européenne, au Conseil de l'Union européenne, au Parlement Européen, au siège du Contrôleur Européen de la Protection des Données (CEPD) et à l'Office Européen de Lutte Antifraude (OLAF). L'objectif de ces visites est de permettre aux participants d'appréhender le processus législatif européen ainsi que le fonctionnement et les procédures des institutions hôtes.

Conditions

Pour participer aux visites d'étude, vous devez être :

- Juge, procureur ou formateur judiciaire

Calendrier

Deux visites d'étude seront organisées en 2018 au sein des institutions européennes :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
23 – 25 avril	Bruxelles, Belgique	3 jours	Anglais	30
17 - 19 septembre	Bruxelles, Belgique	3 jours	Anglais	30

Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 180 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée de la visite d'étude. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous condition de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau.

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **vendredi 9 février 2018, 18h (heure de Bruxelles)**.

4. VISITE D'ÉTUDE À EUROJUST

Présentation

L'objectif de cette visite d'étude est d'informer les participants sur le rôle d'Eurojust, son organisation ainsi que d'améliorer leur compréhension des pouvoirs donnés aux Membres Nationaux d'Eurojust et des instruments mis à leur disposition pour accomplir leurs tâches.

Conditions

Pour participer à la visite d'étude à EUROJUST, vous devez être :

- Procureur ou juge d'instruction

Calendrier

Une visite sera organisée à Eurojust en 2018 :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
08 – 12 octobre	La Haye- Pays-Bas	5 jours	Anglais	De 30 à 40 places

Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 200 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée de la visite d'étude. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous condition de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau.

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **vendredi 9 février 2018, 18h (heure de Bruxelles)**.

5. VISITE D'ÉTUDE A LA CONFÉRENCE DE LA HAYE DE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ (HCCH)

Présentation

Cette visite a pour objectif de donner aux juges de la famille des Etats membres de l'UE un aperçu sur les principaux instruments de la Conférence de La Haye de droit international privé (Conventions, Protocoles et Principes) dans le domaine du droit international de la famille. La visite couvrira les Conventions sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants, sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale, sur la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants, sur le recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille ainsi que le Protocole sur la loi applicable aux obligations alimentaires. La visite comprendra également une mise en perspective avec le droit de l'UE et un aperçu des relations entre le système Conventionnel de la Haye et le système du droit de l'UE.

Conditions

Pour participer à la visite à la Conférence de La Haye de droit international privé, vous devez être:

- Juge de la famille/aux affaires familiales

Calendrier

Une visite sera organisée à la Conférence de La Haye de droit international privé en 2018:

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
7-8 juin	La Haye- Pays-Bas	1,5 jours	Anglais	35 places

Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 200 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée de la visite d'étude. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous condition de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau.

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **vendredi 9 février 2018, 18h (heure de Bruxelles)**.